



Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage  
national et interprofessionnel des Compagnons du Devoir  
Article 17 de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014

Demande d'attribution de fonds libres  
Au titre de la  
**TAXE D'APPRENTISSAGE 2018**  
En faveur de

Nom de l'établissement :

Coordonnées complètes de l'établissement :

Responsable de l'établissement :

Cachet de l'établissement demandeur

Email :

Correspondant Taxe d'Apprentissage  
de l'établissement :

Dossier à retourner dûment complété à l'adresse ci-dessous **LE 10 AVRIL 2018**  
L'ensemble des informations demandées sur ce dossier sont indispensables.  
Tout dossier incomplet sera irrecevable.

**OCTA SERVITAXE**

**115 boulevard Charles Arnould**

**CS 50043**

**51721 REIMS CEDEX**

**Tel : 0820 025 465**

**Fax : 03 26 86 54 19**

Votre contact :

**Cindy JOURET - [clubta@compagnons-du-devoir.com](mailto:clubta@compagnons-du-devoir.com)**

Votre établissement est habilité à percevoir la taxe dans les catégories suivantes  
 (Cocher la ou les cases correspondantes en fonction de vos habilitations - ne pas indiquer les habilitations en application de la règle du cumul.)

QUOTA	BAREME		
	A	B	Activités complémentaires

Si organisme gestionnaire, nom et adresse :

Classification de l'établissement et de votre organisme gestionnaire (cocher les cases correspondantes)

ETABLISSEMENT		Organisme gestionnaire	
Etablissements secondaires privés sous contrat		Groupements professionnels	
Etablissements secondaires privé hors contrat		Chambres de commerce et d'industrie	
Etablissements secondaires publics		Chambres de métiers	
Etablissements secondaires consulaires		Chambres d'agriculture	
Enseignement secondaire		Etablissements publics locaux d'enseignement	
Etablissements supérieurs publics		Etablissements publics locaux d'enseignement agricole	
Etablissements supérieurs privés		Etablissements publics d'enseignement supérieur	
Etablissements supérieurs consulaires		ENTREPRISES	
Enseignement supérieur		Autres	
Autres			



## Présentation du projet d'établissement.

- Les pratiques pédagogiques pour permettre à l'ensemble des élèves d'acquérir un niveau de qualification reconnue
- L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur (environnement culturel, économique et social) et notamment relations avec Les Compagnons du Devoir et du Tour de France.
- Les difficultés rencontrées et les axes de progrès engagés ou à engager.
- Justification des fonds perçus en 2017 par le canal OCTA SERVITAXE – AOCDTF – Compagnons du Devoir

## Collecte de Taxe d'Apprentissage

	2016		2017	
	Nb entreprises	Montant	Nb entreprises	Montant
Par le canal OCTA SERVITAXE – AOCDF (COMPAGNONS DU DEVOIR)				
FONDS LIBRES	X		X	
COLLECTE TA GLOBALE				

Quel est l'Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage qui vous reverse le plus de fonds ?

Dans le cadre des fonds pré-affectés par les entreprises :

Dans le cadre des fonds libres attribués :

Votre établissement est-il partenaire d'un ou plusieurs OCTA ? Si oui, lesquels ?

En quoi consiste votre partenariat avec le ou les OCTA ?

Montant de votre demande d'attribution de fonds libres auprès de SERVITAXE (les fonds demandés au titre du quota seront présentés au conseil régional pour approbation)

### Projets à financer

Par nature de projet, spécifier les objectifs, la mise en œuvre, la section concernée, les effectifs, le coût détaillé et la provenance des financements en ratio ou montant.

Vous pouvez joindre à votre dossier, tous documents permettant d'appuyer votre demande. (Appels à projets, devis, factures,...)